

RG 18 - CHARBON



Désignation des maladies	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer les maladies
Pustule maligne	- Travaux susceptibles de mettre les ouvriers en contact avec des animaux atteints d'infection charbonneuse ou avec des cadavres de ces animaux. - Chargement, déchargement ou transport de marchandises susceptibles d'avoir été souillées par des animaux ou des débris d'animaux (En dehors des cas considérés comme accidents du travail)
Œdème malin	
Charbon gastro-intestinal	
Charbon pulmonaire	

Quelle est la nuisance ?

Le charbon est une maladie infectieuse grave provoquée par une bactérie *Bacillus anthracis*. On la trouve sous deux formes : végétative chez un hôte (bactéridie) et sporulée (spores) dans l'environnement.

Il contamine d'abord un animal, et les spores donnent des formes végétatives qui se multiplient jusqu'à entraîner la mort de l'hôte. A la mort de celui-ci, si les bacilles se retrouvent à l'air, sur le sol, ils sporulent à nouveau, prêts pour un nouveau cycle infectieux.

Les Hommes se contaminent le plus souvent directement ou indirectement à partir d'animaux malades par :

- La voie cutanée : manipulation de cadavres, de peaux, de laine... par exemple
- La voie respiratoire par inhalation de spores de charbon aéroportées
- La voie digestive est exceptionnelle en France du fait de la surveillance vétérinaire en abattoirs et se fait par ingestion d'aliments contaminés, habituellement de la viande issue d'un animal mort de la maladie, ou éventuellement par l'absorption de liquides contaminés

Chez l'Homme, une fois activées, les bactéries peuvent se multiplier, se propager dans l'organisme, produire des toxines (poisons) et provoquer une maladie grave.

Comment reconnaître l'affection ?

La maladie du charbon produit plusieurs effets. Il y a donc plusieurs symptômes et plusieurs descriptions cliniques :

- **Pustule maligne** : Elle est généralement unique et située sur une zone découverte comme les mains, les avant-bras, le cou, ou le visage. La pustule se manifeste par une papule qui démange, puis un anneau de vésicules remplies de liquide jaune se développe autour de la papule et un œdème marqué s'étend à distance de la lésion. Elle devient ensuite une escarre noire caractéristique et sèche, c'est-à-dire une nécrose de la peau et parfois des tissus profonds.
- **Œdème malin** : C'est le plus souvent une complication de la pustule maligne qui atteint les paupières puis envahit la face, parfois le cou et la langue. Il est mou, cuisant, provoque des démangeaisons avec des gonflements des ganglions, et une altération importante de l'état général
- **Charbon gastro-intestinal** : Il survient après consommation d'aliments contaminés, le plus souvent lait cru ou viande peu cuite. Il se manifeste d'abord par un début de gastro-entérite aiguë (vomissements, douleurs abdominales, ballonnements et diarrhées parfois sanglantes) puis brutalement apparaît une fièvre élevée, une diarrhée sanglante, un malaise et un état de choc par septicémie. Il peut aussi provoquer un œdème sous-glossien d'évolution rapide et mortelle
- **Charbon pulmonaire** : Elle est due à l'inhalation et débute par des symptômes non spécifiques, comme de la fièvre, une dyspnée (difficulté à respirer accompagnée d'une sensation d'oppression et de gêne), une toux sèche, des céphalées (mal de tête) qui évoluent en quelques jours et de façon brutale vers une détresse respiratoire avec dyspnée, cyanose (coloration bleutée de la peau) et coma

Quelles sont les professions exposées ?

Les professions exposées sont celles au contact d'animaux morts et contaminés :

- Éleveurs
- Vétérinaires
- Employés des abattoirs
- Équarrisseurs
- Professionnels qui travaillent la laine, les soies, les poils, les cuirs d'animaux...
-

- personnes effectuant des travaux de chargement ou déchargement ou transport de marchandises susceptibles d'avoir été souillées par des animaux ou des débris d'animaux infectés
- Employés du BTP (rare) lors de la réouverture de « champs maudits » (où des animaux sont morts de la maladie)

Comment prévenir l'affection ?

La prévention de la maladie s'effectue de deux façons, technique et médicale.

La première a pour but de limiter l'exposition autant que possible et au moins inférieure aux valeurs limites d'exposition professionnelles, si elles existent. Elle s'articule autour des points suivants :

- Vaccination des animaux
- Élimination des animaux morts du charbon vers l'équarrissage (ou enterrés/incinérés)
- Incinération des litières contaminées, fumiers, et nourritures inutilisées
- Respect des règles d'hygiène : lavage des mains au savon, douche...
- Information des salariés pour insister sur ces mesures
- Mettre en place des mesures de prévention collective qui peuvent varier selon le type d'activité. Il est possible d'agir sur l'organisation du travail, rendre obligatoire le nettoyage et la désinfection des locaux, des matériels utilisés et des matières premières
- Fournir aux travailleurs des équipements de protection individuelle : vêtements couvrants, des bottes et des gants et pour les opérations susceptibles de dégager des aérosols, un masque filtrant FFP3.

Avant toute chose, la maladie charbonneuse est une maladie à déclaration obligatoire.

Le centre national de référence-laboratoire expert est l'Unité de bactériologie de l'institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), à Vert-Le-Petit (Essonne).

La prévention médicale quant à elle, consiste en deux types d'examens médicaux :

- Examen initial : Il a pour but d'informer et de sensibiliser le travailleur au risque et aux moyens de se protéger et notamment la conduite à tenir en cas de blessure avec un matériel potentiellement contaminé
- Examen périodique : Il vise à rechercher la survenue de signes cliniques compatibles avec la maladie et les éventuelles modifications de l'exposition, ainsi qu'à renouveler l'information sur la maladie et les conseils de prévention